



SOUTH NATION CONSERVATION DECLARES LEVEL I LOW WATER CONDITION

July 11, 2018

As of July 11, 2018, South Nation Conservation (SNC) has issued a precipitation triggered level I low water condition encompassing SNC's entire jurisdiction.

Low water conditions are calculated based on precipitation and stream flow indicators.

Stream gauges within SNC's jurisdiction are still indicating an above level I condition. However, the lack of adequate precipitation in the last few months is the leading factor in the current drought status.

According to Environment Canada, precipitation over the past three months was 60-76% below normal. The lack of rainfall has left the cumulative precipitation between 20-40% of the historical values for the month of June analyzed from Environment Canada climate stations in Ottawa, and Brockville.

Under the Ontario Low Water Response Program, SNC has formed a Water Response Team (WRT) in conjunction with members of municipal and provincial governments, along with agricultural and special interest groups. The WRT will meet to discuss the severity of the situation and to ensure residents are informed of decisions that are made regarding conservation and restrictions efforts.

While in level I status, SNC asks residents, businesses and other industries throughout the watershed to reduce their water consumption by 10% in order to help mitigate the impacts of low water conditions. Water consumption can be reduced by limiting non-essential uses (e.g. lawn watering, car washing, etc.).

Of the three levels of low water conditions, a level I indicates that there is the potential of a water supply problem should current precipitation and stream flow trends persist. A level II condition indicates minor supply issues may be apparent and conservation and non-essential restriction is adopted, and a level III condition indicates the failure of the water supply to meet demand.

SNC will continue to monitor watershed conditions and will provide updates as required. To better understand local conditions; landowners, businesses, and industries are encouraged to contact SNC if they are experiencing any unusual water-related problems.

For more information, please contact Omar Kana'n at 1-877-984-2948 ext. 309.

###





LA CONSERVATION DE LA NATION SUD ÉMET UN NIVEAU 1 DE BAS NIVEAU D'EAU

11 juillet, 2016

Le 30 mai 2016, la Conservation de la Nation Sud (CNS) a émis un niveau 1 de bas niveau d'eau sur toute l'étendue de son territoire en raison de la faiblesse des précipitations qui a engendré une sécheresse.

Le niveau d'étiage est calculé partir des précipitations et du débit des cours d'eau.

Pour le moment, les jauges de débit de la CNS indiquent toujours un niveau supérieur au niveau 1. Toutefois, les faibles précipitations des derniers mois ont contribué grandement à la sécheresse actuelle.

Selon Environnement Canada, les précipitations au cours des trois derniers mois ont été de 60-76 % inférieures à la normale. À Ottawa et Brockville, les précipitations du mois de juin représentent de 20-40 % des valeurs historiques.

En vertu du Programme d'intervention en matière de ressources en eau de l'Ontario, la CNS a mis sur pied une équipe d'intervention en cas de bas niveau d'eau composée de membres des gouvernements municipaux et provincial avec la communauté agricole et de groupes d'intérêts spéciaux. L'équipe d'intervention en cas de bas niveau se réunira pour discuter de la situation et informer les résidents des décisions qui seront prises en ce qui concerne les mesures de conservation et de restriction.

Au niveau 1 de bas niveau d'eau, la CNS demande aux résidents, aux entreprises et aux industries du bassin versant de réduire leur consommation d'eau de 10 % afin d'atténuer les effets de l'étiage. On peut réduire la consommation d'eau en limitant les utilisations non essentielles telles que l'arrosage des pelouses, le lavage de voiture, etc.

Des trois niveaux d'étiage, le niveau 1 indique qu'il existe un risque potentiel d'approvisionnement en eau si les tendances liées aux précipitations et aux débits des cours d'eau persistent. Le niveau 2 de bas niveau d'eau est émis quand un problème d'approvisionnement mineur a été détecté et que des mesures de conservation et de restriction sont requises. Quant au niveau 3, il est émis lorsque les systèmes d'approvisionnement en eau ne peuvent suffire à la demande.

La CNS continuera à surveiller les conditions sur le bassin versant et émettra des mises à jour le cas échéant. Afin de déterminer la gravité de la situation, les propriétaires fonciers, les entreprises et les industries sont invités à communiquer avec la CNS s'ils éprouvent des problèmes inhabituels liés à l'alimentation en eau.

Pour plus d'information, contactez Omar Kana'n au 1-877-984-2948 poste 309.

###